

## Boulogne-sur-Mer, une ville sur la défensive (1914-1918)

Emmanuelle DANCHIN

**Incluse dans la zone des armées, Boulogne-sur-Mer est, pendant la Grande Guerre, la base navale de l'armée anglaise et le centre hospitalier des troupes alliées. Emmanuelle Danchin donne à voir – à hauteur nominative d'hommes, de femmes et d'enfants – les conditions de vie des civils, victimes des bombardements destructeurs.**

Boulogne-sur-Mer, ville portuaire de la côte d'Opale d'alors plus de 52 000 habitants, située sur les bords de la Manche, a fait partie pendant la Première Guerre mondiale de la zone des armées. Sa position géographique, à proximité des fronts de la Belgique et du Nord de la France, fit d'elle un point stratégique majeur et une base arrière pour la conduite logistique de la guerre. Comme Rouen et Le Havre, elle fut un centre de transit pour les troupes et une des bases arrière sanitaire britannique, ainsi qu'un lieu d'approvisionnement pour les armées combattantes. Située au cœur du dispositif de défense transmanche, faisant barrage aux sous-marins ennemis qui dès septembre 1914 montrèrent leurs péripécies, elle contribua aussi à la surveillance du détroit du Pas-de-Calais. Elle fut enfin le siège des commandements des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> régions militaires et accueillit pendant toute la durée du conflit les services diocésains, préfectoraux du Pas-de-Calais et de l'État, jusqu'ici situés à Arras.

Cette concentration d'hommes et de matériel ne pouvait qu'attirer l'attention de l'adversaire. L'aviation allemande largua ainsi plus de 600 projectiles sur la ville, de septembre 1914 à août 1918, au cours d'une vingtaine d'incursions aériennes. Boulogne, qui, dès août 1914, avait accueilli les premiers réfugiés belges et du Nord fuyant l'invasion allemande, s'était pourtant déclarée ville ouverte le 2 septembre 1914 et avait évacué et désarmé le port quelques jours plus tard. Elle dût alors repenser sa défense.

Il s'agira ici d'expliquer comment cette ville de la zone non réservée des armées s'est remise en état de défense pour faire face aux bombardements, en s'attachant plus particulièrement aux attaques de 1917 et 1918, les plus meurtrières et les mieux documentées.

## 1914-1918 : UNE VILLE EN GUERRE DE LA ZONE DES ARMÉES

### Les premières attaques aériennes de la guerre

Au début de la Première Guerre mondiale, l'aviation de guerre était encore balbutiante et servait avant tout à la reconnaissance aérienne, effectuée par avions ou par dirigeables. Les avions étaient armés sommairement de fusils de chasse ou automatiques et les pilotes jetaient par-dessus bord des fléchettes en acier et des obus de 90 empennés. Par la suite, les appareils furent équipés de mitrailleuses de tir à travers l'hélice et de mitrailleuses sur tourelle, de lance-bombes horizontaux pour les biplaces et de lance-bombes verticaux pour les gros porteurs. De 1915 à 1918, l'aviation fut réorganisée et des escadrilles, puis des escadres d'avions de reconnaissance et d'observation, furent créés. C'est durant cette période que Boulogne subit ses plus nombreuses attaques de taubes, de gothas et de zeppelins.

Les taubes, avions monoplans aux ailes d'une grande élégance en forme de colombe, ne pouvaient voler que de jour, dans un rayon d'action de 140 km. Les gothas, bimoteurs avec ossature de bois recouverte de toile aux ailes rectangulaires tirées vers l'arrière, possédaient, quant à eux, une soute à bombe sous le fuselage permettant d'embarquer des bombes de 10 kg. Comme les taubes, ils étaient à la fois la terreur et l'objet de curiosité des populations civiles. Les zeppelins, dirigeables utilisés aussi en Manche par le service aérien de la Marine, furent employés pour des vols de reconnaissance et des raids de nuit dès 1915. Ils pouvaient larguer des bombes explosives et incendiaires. Leur précision de tir était par contre aléatoire et leur capacité à embarquer des projectiles, limitée.

La ville de Boulogne-sur-Mer reçut principalement jusqu'en 1918 des bombes à explosifs de 10 kg, provoquant des éclats nombreux, des bombes de 20 à 50 kg, agissant par effet de souffle plutôt utilisées contre les bâtiments et le matériel et, ponctuellement, des bombes éclairantes et incendiaires jusqu'à 300 kg d'explosifs.

Les bombardements aériens sur le front ouest commencèrent en août 1914, mais ne touchèrent Boulogne-sur-Mer qu'en septembre 1914. Le premier obus lâché sur la ville le 25 septembre, n'occasionna que des dégâts légers. Dans la presse locale, cette première attaque sur le quartier de Capécure passa presque inaperçue. Seul le journal *Le Boulonnais* évoqua le lendemain succinctement, dans ses colonnes, le projectile tombé sur la ville :

« Le 25 septembre, un peu avant midi, une forte détonation suivie d'un fracas très intense de vitres brisées, mettait en émoi la population du carrefour formé par les rues du Moulin à vapeur, de Magenta, et du docteur Duchenne. Le bruit, fort semblable à un fort coup de mine, a été perçu jusqu'à la plaine du Portel. Un projectile qui devait être un shrapnel, lancé d'une hauteur qu'on estime à plus de 600 m, venait de tomber dans la cour de l'immeuble occupé par Mme Vve Alexandre Pinchon, armateur, rue du Dr Duchenne. »

L'obus à balles éclata à l'entrée d'un couloir reliant une cour intérieure, où se trouvaient des magasins et des écuries, à une cour donnant sur la rue du Dr Duchenne. Il arracha, brisa et projeta sur les pavés des balles et éclats d'obus. Toutes les vitres de l'immeuble et de l'annexe volèrent en éclats. Pendant plusieurs jours, le lieu de l'explosion fut l'objet de la curiosité des badauds, qui se déplacèrent massivement constater les dommages.

L'année 1915 fut relativement calme, mais à partir de 1916, des incursions d'aéroplanes ou de zeppelins furent signalées de manière sporadique sur la côte d'Opale. Les bombardements sur Boulogne reprirent alors et devinrent de plus en plus destructeurs. Le nombre d'incursions aériennes s'accrut et Boulogne connut quatre attaques en 1916, six en 1917 et neuf en 1918, exécutées le plus souvent de nuit, obligeant les autorités civiles et militaires à renforcer progressivement la défense de la ville. Les documents d'archives témoignent d'une montée d'une sorte de « psychose du bombardement » qui se traduit d'une part par une inflation des mesures de protection et d'autre part par de nombreux courriers de Boulonnais, inquiets face à des mesures parfois mal appliquées ou proposant spontanément leur collaboration.

### Renforcer la défense de la ville

En 1915, les bombardements des villes voisines de Londres, Calais ou Dunkerque et l'activité grandissante du port de guerre de Boulogne incitèrent la municipalité et les autorités militaires à prendre des mesures supplémentaires de protection.

Ainsi, dès le mois de février, un arrêté du maire, Félix Adam, informa la population que le bourdon du beffroi tinterait cinq fois en cas d'alerte aérienne, à la cadence de trente secondes d'intervalle entre chaque série et que la population présente sur la voie publique devrait alors se mettre à l'abri. De même en mars, le colonel Daru, gouverneur militaire de Boulogne, prescrivit aux habitants par voie d'affiche d'éteindre les lumières à la tombée du jour. Les fenêtres, les persiennes, les hublots, les baies vitrées des appartements, des établissements publics et privés, des navires devaient être voilés jusqu'au matin par des rideaux opaques ou des feuilles de papier bleu.

Le soir, dès 9h30, toutes les lampes électriques et les becs à gaz des rues et des places de la ville devaient être éteints, ainsi que dans les communes limitrophes. Ces mesures pour invisibiliser la ville la nuit s'appliquèrent aussi au chenal, à l'avant-port, au port et à la gare, dont les lumières furent réduites au strict minimum compatible avec les opérations de déchargements des vapeurs et des trains.

Pour compléter la défense de la ville, quatre batteries antiaériennes furent installées sur les collines autour de Boulogne : au fort de la Crèche, à la tour d'Orde, au mont de Coupes, qui dépendait de l'armée de Terre et en Vieille-Ville, à la caserne d'Aumont, au château. En cas d'attaque de jour, un parc d'aviation anglais situé à Saint-Martin prenait aussitôt en chasse les avions hors de la zone de la Défense contre aéronefs (DCA). Dès qu'un aéronef était repéré à moins de 50 km de la place, le bureau du gouverneur de Boulogne était prévenu. Il appelait alors la DCA, le courant électrique de tout le secteur était coupé et l'alerte était donnée en ville. Quand l'aéronef était à moins de 30 km de Boulogne, les civils devaient alors se mettre à l'abri.

À partir de 1916, les reconnaissances ennemies se firent plus nombreuses. Boulogne connut quatre incursions. Le 5 janvier, une bombe fut larguée par un avion allemand sur la rive droite de la Liane, dans le quartier de Brequerecque, rue de la Madeleine. Il occasionna peu de dégâts. Les autorités constatèrent que les alertes n'incitaient pas la population à se mettre à l'abri, mais qu'au contraire, elle sortait pour essayer d'apercevoir les avions. En avril 1916, la commission municipale signala que l'administration militaire avait à peine commencé à canonner l'aviation ennemie pour défendre la ville, que tous les habitants s'étaient répandus sur la voie publique au lieu de se mettre à l'abri, au risque d'être blessés par un obus de la DCA ou par des fragments.

Le 25 avril, un nouveau projectile fut largué sur Capécure, à 400 m du bassin Loubet. La « marmite » à hélice traversa la toiture de la scierie Lebeau, rue d'Orléans. Des éclats tombèrent aussi chez Mme Bezot-Corne, au 34 terrain Fournier. Une partie de sa toiture fut démolie et un éclat resta même figé dans la poutre de son plafond. Personne ne fut grièvement blessé, mais le cordonnier Henri Robbe, 60 ans, touché à la tête par une balle, dût se faire soigner à la pharmacie Serret. Aux Nouvelles Galeries, rue Adolphe Thiers, on exposa quelques jours plus tard un certain nombre d'éclats d'obus provenant de tirs dirigés sur le taube qui avait survolé la ville.

En juin, la limitation de l'éclairage nocturne fut renforcée. Les voitures et motocyclettes devaient désormais circuler tous feux éteints, à l'exception des lanternes de direction.

La ville subit une 4<sup>e</sup> incursion sans effet le 15 novembre. L'autorité militaire demanda alors un relevé précis de toutes les caves pouvant être utilisées par la population en cas d'alerte causée par des aéronefs. Le recensement fut effectué par le service de police. Une demande de mise à disposition des caves fut ensuite adressée aux propriétaires. La liste des abris fut publiée dans les journaux. Pour bien les signaler, une affiche et un fanion furent apposés à l'entrée de chaque cave.

Il existait des abris privés, des abris publics et d'autres réservés aux militaires et aux services maritimes.



Place de Capécure, abri en béton, 1917-1918.

© Dejonghe, archives municipales de Boulogne-sur-Mer.

Les abris privés, proposés par les propriétaires ou réquisitionnés, servaient aux habitants de la maison ou à un nombre limité de personnes défini par le propriétaire lui-même. L'éclairage, l'entretien, le nettoyage, la surveillance était à sa charge. Pour autant, il lui était interdit de demander une rétribution financière à ceux qui venaient s'y abriter.

Les abris publics étaient, quant à eux, mis à disposition par l'autorité militaire dans les bâtiments municipaux, les ouvrages d'État, du département et de la commune.

Enfin, les abris pour les troupes se trouvaient essentiellement sur Capécure, entre le bassin Loubet et la digue Sainte-Beuve. En cas de danger immédiat, les civils étaient autorisés à y entrer.

Quand retentissait l'alerte, les Boulonnais devaient choisir sans attendre l'abri le plus proche. Ouverts jour et nuit, ces refuges étaient gardés par la police municipale, mais ne pouvaient pas être occupés hors des alertes. Il était interdit d'y pénétrer avec des affaires, du mobilier, tout ce qui pouvait réduire la capacité d'accueil du local. Les occupants n'avaient pas le droit de détériorer les lieux, de faire de bruit, de gêner leurs voisins ou d'y jeter des ordures. À la fin de l'alerte, les abris devaient être évacués dans le quart d'heure.

## 1917-1918 : DES BOMBARDEMENTS PLUS NOMBREUX ET MEURTRIERS

### Les premières victimes civiles

L'année 1917 marqua un tournant pour Boulogne qui essuya six raids aériens et connut ses premières pertes civiles. Dans la nuit du 2 au 3 septembre, un avion survola la ville et largua cinq bombes : deux dans la Liane, une sur le port, une sur le café Legrand, rue de l'Alma et une rue Bomarsund. Les dégâts furent considérables : six immeubles détruits, 200 endommagés ; une torpille pénétra le pavage de la chaussée en faisant un trou de 40 cm de profondeur et de large ; un culot atteignit la façade du café Legrand et démolit l'appartement du 1<sup>er</sup> étage ; un obus, peut-être tiré par des batteries françaises ou anglaises, toucha aussi le bord de la toiture de la rue Bormarsund qu'elle perfora. Deux femmes – Germaine McDonald et Jeanne Descamps – et un soldat britannique – le sergent William Gerbertson – furent tués rue de l'Alma et une jeune adolescente de 15 ans – Marguerite Corbec – grièvement touchée rue Bomarsund succomba le lendemain à ses blessures. Cinq autres personnes furent blessées et parmi elles, Jeanne Sylvain, 50 ans, ménagère et sa fille de 21 ans légèrement blessées au visage rue Demarle par des vitres brisées ; Germaine Corbec, sœur de Marguerite, âgée de 20 ans et blessée au bras ; Sophie Desgardin, veuve de 53 ans blessée à l'épaule par des éclats d'obus alors qu'elle se trouvait rue de la tour d'Orde, ainsi que Louise Bader, 57 ans, qui eut les pieds brûlés par la déflagration de la poudre.

Une sixième bombe tomba cette même nuit sans exploser dans le jardin contigu, rue Detrio. L'engin pénétra le sol sur 2,50m et fit un trou en forme cylindrique de 50 cm qui lézarda les murs.

La population, qui jusqu'à présent se montrait plutôt indisciplinée et curieuse pendant les alertes, prit conscience du danger et réclama une meilleure protection. Le conseil municipal, qui dès novembre 1914 avait aménagé à l'annexe du cimetière de l'Est un terrain à perpétuité pour l'inhumation des militaires morts dans les hôpitaux, élargit à partir du 8 septembre 1917 cette mesure aux civils tués sous les bombardements ou des suites de leurs blessures. Il prit désormais en charge les frais de funérailles et proposa systématiquement des concessions à perpétuité. Un carré fut spécialement aménagé à l'annexe du cimetière de l'Est.

Dès lors, les membres du conseil municipal et le gouverneur prirent l'habitude de se rendre sur place après chaque bombardement et au cimetière pour les obsèques.



Carré réservé aux civils morts à la suite des bombardements de la Première Guerre mondiale, cimetière de Boulogne-sur-Mer.  
© Photo E. Danchin.

Trois nouveaux moyens d'alerte furent testés du 10 au 13 septembre 1917 : des tirs de canons à blanc ; des pompes à incendie circulant avec avertisseurs sonores ; la sonnerie constante du bourdon du commencement à la fin de l'alerte. On chargea les agents municipaux de rendre compte du nombre de coups de canon entendu, comme des avertisseurs et du bourdon. Parmi eux, un fonctionnaire consciencieux, résidant rue de la Paix, adressa ces remarques au maire :

« On a fait hier dimanche à 9 h du soir, un essai avec canons tirés à blanc. Je crois devoir vous faire connaître, à toutes fins utiles, que j'avais pris les dispositions suivantes : réunis, avec ma famille, dans la salle à manger, nous avons prêté l'oreille à l'heure fixée. C'est à peine si nous avons entendu les tirs. Mes filles disent avoir entendu faiblement. En ce qui me concerne, c'est plutôt négatif. [...] »

Quelques jours plus tard, il écrivit à nouveau :

« Les journaux ont annoncé qu'hier, à 10 h du soir, les pompes à incendie circuleraient en ville. J'ai l'honneur de vous faire connaître que ma famille réunie dans la salle à manger, n'a absolument rien entendu, que même seul, dans ma chambre à coucher, fenêtre toute grande ouverte, j'ai à peine perçu, mais très faiblement, le son des avertisseurs. »

Ces constats furent confirmés par le rapport de police du commissaire central :

« Renseignements recueillis, la majorité de la population, surtout celle des quartiers éloignés, n'a pas entendu les appels de la troupe. Les agents, que j'avais placés à Brequerecque, quai du bassin, au Casino, à Saint-Pierre, n'ont rien perçu, à plus forte raison les habitants qui étaient chez eux. »

Face à ces essais peu concluants, la municipalité adopta finalement les trois moyens d'alerte. C'est par voie d'affiche et de presse que les Boulonnais en furent avertis. Les abris furent renforcés et la liste plusieurs fois révisée. Une commission des attaques aériennes fut instituée pour examiner les conséquences des raids aériens et la manière de porter secours aux sinistrés. Elle discuta également des abus qui lui étaient signalés, comme les pillages ou les comportements inconvenants pendant les alertes.

Si les blessés étaient envoyés à l'hôpital Saint-Louis, les autres sinistrés restaient souvent dans le plus total dénuement. Les voisins ou les familles adressaient souvent des courriers pour demander une assistance. Le conseiller municipal Caudeville, suite aux bombardements du 4 septembre 1917, écrivit par exemple au maire pour ses voisins :

« D'urgence, je vous prie, Monsieur le Maire, de vouloir bien vous occuper des malheureux sinistrés de la rue de la Paix. Ils trouvent que les secours tardent à leur parvenir. Étant leur voisin, j'entends leurs lamentations. Certains de ces braves gens passent leurs nuits sur une chaise. Toute la journée ils sont dans une maison ouverte à tous vents. Les voisins les moins éprouvés les recueillent, mais ils n'ont presque rien pour eux. [...] Mais la situation se prolonge, les secours tardent trop. Il manque là une organisation immédiate. M. l'Adjoint m'a autorisé à leur donner l'assistance de la cantine populaire de la place Navarrin. C'est insuffisant [...]. » Des sinistrés de la rue de la Paix, dont la propriétaire refusait de réparer leur logement, écrivirent au maire le 6 octobre 1917 pour décrire leur situation : il avait plu toute la journée dans la maison comme s'ils étaient dans la rue ; ils ne trouvaient rien à louer et demandaient à faire recouvrir les maisons. « Prenez pitié Monsieur, car c'est l'hiver qui arrive et on va mourir de froid » concluait la lettre. On s'entraidait comme on le pouvait. Louis Condette, en permission chez sa mère rue de Calais, dût rester auprès d'elle après un bombardement mettre un peu d'ordre. À son retour, il prit 60 jours de prison, dont quinze de cellule, pour être revenu en retard de sa permission.



Rue de la Paix, septembre 1917.

© Archives municipales de Boulogne-sur-Mer

1918 fut l'année la plus meurtrière de la guerre, avec neuf incursions aériennes et au moins 83 morts civils et militaires, soit 86 % des décès de l'ensemble de la guerre.

À mesure que les mois s'écoulaient, la presse se faisait de moins en moins précise sur ces attaques aériennes. Elle livrait parfois l'information avec retard et le plus souvent se bornait à constater les dégâts matériels et les pertes humaines. La censure coupait systématiquement dans les articles les indications géographiques, en particulier les points de chute des projectiles en ville, alors que la puissance de frappe ennemie augmentait et que les dégâts devenaient plus spectaculaires. À l'inverse, les comptes rendus de fouilles des décombres se firent eux de plus en plus détaillés et sordides.

Le 5 juin 1918, sur le coup de minuit, quatorze torpilles de 20 à 100 kg frappèrent la ville et firent onze morts. Une des torpilles de 100 kg toucha deux maisons situées respectivement aux numéros 120 et 131 de la rue du Moulin à vapeur. Toutes les maisons de la rue furent particulièrement abîmées et une famille fut tuée.

Ces bombardements furent, avec ceux du 1<sup>er</sup> août 1918, les plus meurtriers que la ville connut. Le nombre croissant de victimes et l'importance grandissant des dégâts obligèrent la municipalité à s'atteler plus efficacement encore au déblaiement, à l'identification et au devenir des sinistrés.

Le déblaiement après les attaques était à la charge de la commune. La municipalité était censée intervenir rapidement après chaque ensevelissement, déblayer, consolider et au besoin démolir les éléments menaçant de s'écrouler. Elle devait, en outre, enlever les gravats et ultérieurement refaire le pavage. Pour cela, elle disposait d'un détachement de pompiers, d'employés de la Compagnie des eaux et du gaz placés sous la direction du commissaire ; d'un détachement de gendarmes, de dix travailleurs d'infanterie, de dix suppléants fournis par la place de Boulogne et d'un ingénieur pour superviser le déblaiement. La base anglaise lui fournit aussi une équipe de sauveteurs et dix travailleurs à laquelle s'ajouta en juin 1918, une équipe pour dégager les victimes coincées sous les décombres. Cette équipe bien outillée était aguerrie à ce type d'exercice. Elle était prévenue par téléphone par l'officier de la place. Une fois sur les lieux, un piquet composé de militaires et de gendarmes assurait le service d'ordre et de surveillance autour du périmètre délimité de travail.

Le dégagement des corps des dix habitants du 131 rue du Moulin à vapeur, qui périrent dans leur cave au cours du bombardement du 5 au 6 juin 1918, fut relaté dans la presse locale jusqu'au dégagement complet de l'abri.

L'immeuble s'effondra sur ses fondations et la cave fut noyée d'eau, suite à la rupture de canalisation. Le soir du 7 juin, les corps furent enfin sortis des décombres. On identifia les membres de la famille Guiselin composée du père Ernest, 41 ans, forgeron de marine, de sa femme Augustine, 39 ans, et de leurs six enfants Augustine, 19 ans, Ernest, 16 ans, Marguerite, 14 ans, Jeanne, 10 ans, George, 7 ans et Jean, 3 ans, et deux co-locataires : Elisa Warnier, 68 ans, et Ernest Marchal, soldat de 25 ans mobilisé aux aciéries d'Outreau.

Le *Télégramme* alla assez loin dans les détails en précisant que le cadavre de Mme Warnier se trouvait dans l'escalier et avait été écrasée par un bloc de maçonnerie, que quatre corps dégagés le samedi midi, à droite de l'escalier, étaient complètement ensevelis et horriblement écrasés et qu'une montre avait été trouvée près d'un cadavre, arrêtée à minuit quarante-cinq. À ce décompte morbide, il faut ajouter Maria Delannoy, jeune domestique de 20 ans, réfugiée du Nord et morte ce même jour alors qu'elle se rendait dans un abri.

Le déblaiement, suite au bombardement du 1<sup>er</sup> et 2 août 1918 qui toucha la Haute-Ville, Capécure et Brécquereque, fut aussi longuement commenté dans la presse. Pendant une heure et quart, de 10h45 du soir à minuit, plusieurs escadrilles de gothas jetèrent en quatre vagues successives 50 torpilles et seize bombes incendiaires, soit 3 160 kg d'explosifs. Les projectiles causèrent des dégâts considérables, notamment sur l'hôtel Dervaux, où les Britanniques avaient depuis peu installé une partie de leur état-major et sur le musée communal. M. Leuillet, préfet du Pas-de-Calais, M. Buloz sous-préfet de Boulogne et le général gouverneur assistèrent tout au long de la journée aux opérations de dégagement des lieux bombardés.

Grand-Rue, Me Plagniez, notaire, fut enseveli sous les décombres de sa maison avant d'être dégagé quelques heures plus tard. Seulement blessé, il fut transporté à l'hôpital Saint-Louis, Aux 7 et 10 rue Simoneau, on releva onze morts civils – Alice Valette ; Marie Théry, 52 ans, tuée en se rendant dans un abri ; Marie Gilbert, 65 ans ; Jeanne Féreton, 26 ans, et ses quatre enfants : Georgette, 10 ans, Denise, 8 ans, Gérard, 6 ans et Raymonde, 4 ans ; Marguerite Dié, 14 ans ; Rose Couvreur, 17 ans, et Charles Fontaine, 40 ans, ainsi qu'une trentaine de militaires anglais [chiffre censuré].

Il fut longuement question dans les colonnes des journaux des habitants de la rue Simoneau coincés sous les décombres. *La France du Nord* couvrit le travail des sauveteurs, jour après jour. Le 5 août 1918, le journal titrait : « Sous les décombres » et expliquait : « Depuis quatre jours les sinistrés de la rue Simoneau attendent sous les décombres la délivrance. Six êtres ensevelis, encore vivants. Les recherches continuent. La police a dressé de nombreux procès-verbaux pour fenêtres éclairées ».

Les recherches s'arrêtèrent le 8 août et quand on dégagea les restes informes des six malheureuses victimes, il n'en restait que « quelques débris... [censure] ». Il fut presque impossible de procéder à leur identification si ce n'est celle de M. Fontaine grâce à sa montre et de Mme Féreton, par une boucle d'oreille. « La mort les avait saisis brutalement en leur épargnant une lente agonie », commentait alors le journaliste. Des six corps, il ne restait que quelques ossements et cendres, témoignages de ce que la presse qualifia de « barbarie inutile de l'ennemi qui faisait la guerre aux femmes, aux enfants, à la population civile. » La presse ne fit aucune mention du décès de soldats anglais. On disait encore que les sauveteurs avaient essayé de dégager une jeune fille restée sous les ruines, mais que seule une partie de la chevelure était venue. Son corps ne fut jamais identifié.

Le président de la République, Raymond Poincaré, vint le 7 août reconforter les Boulonnais et les Portelois. Pour l'accueillir, la foule s'était massée sur les trottoirs. Un journaliste de *La France du Nord* relata ainsi, deux jours plus tard, sa venue : « La foule massée sur les trottoirs, juchée sur les décombres, admirable de tenue, salue en silence le président. Et dans son salut il y avait plus que du respect pour la personne de M. Poincaré, il y avait de la gratitude pour son geste fraternel [...]. »

Poincaré visita les quartiers sinistrés, puis se rendit au chevet des blessés soignés à l'hôpital Saint-Louis. Il remit 1500 francs au maire chargé de répartir cette somme entre les sinistrés. L'espoir grandit quelque temps que la ville serait dotée de moyens de défense plus puissants pour la protéger contre de nouvelles attaques aériennes.

Les obsèques des victimes civiles eurent lieu le 9 août, à l'église réformée rue Basse des Tintelleries et à l'église Saint-Nicolas, place Dalton. Les deux cortèges se rejoignirent en un cortège unique place Dalton pour se rendre au cimetière de l'Est. La foule était aussi dans les

rues, les gens se découvraient au passage des cercueils recouverts du drapeau tricolore : hommage de la ville à ses morts. Pour aider les sinistrés, la mairie dressa un ordre des priorités distinguant les blessés souvent brûlés à la tête et aux mains ; les non blessés dignes d'intérêt, qui avaient perdu du mobilier ou dont la maison était inhabitable et les familles nécessiteuses, généralement des indigents, sans abri. Elle accorda, selon les situations, une allocation de secours, tantôt financière, tantôt en nature, sous forme de dons de vêtements, d'articles de ménage et de charbon. Elle procura même parfois un abri à ceux qui n'en avait plus. Une commission s'occupa pour cela plus particulièrement des logements provisoires ; des écoles furent mises à disposition, comme celle de la rue des Écoles aménagée en dortoirs avec cuisines. Elle encouragea, pour finir, les propriétaires à faire réparer dans les plus brefs délais les logements détruits. Ceux-ci étaient démarchés, dans un premier temps, par lettre et à domicile, puis

convoqués à la mairie où on leur proposait une avance sur les réparations indispensables. Des propriétaires, faute d'argent ou par négligence, ne firent rien et certains occupants restèrent parfois dans des logements insalubres ou furent évacués vers des villes de l'intérieur. La lecture des courriers permet de mieux comprendre l'état de détresse des sinistrés.

Mme Wurtline demanda ainsi, le 27 mars 1918, de l'aide pour dégager un peu de mobilier et un lit qui allaient être mouillés par la pluie. Elle résidait au 20 rue de l'Oratoire, qui avait été bombardé, et expliquait simplement : « Je n'ai que deux enfants de 16 ans et suis blessée au pied et ne peux m'en occuper ».

Giniaux-Bauden, père de onze enfants, dont l'aîné de 11 ans, sollicita aussi une aide le 4 avril 1918, car il n'avait pas les moyens de remettre son logement en état. Douze carreaux avaient été cassés et le toit soulevé. Il demandait au moins la remise en place des carreaux, car ils vivaient tous dans une seule chambre sans vitre et il n'était pas agréable d'être en permanence dans les courants d'air.

Ce ne fut qu'en juillet 1918 que le préfet informa par voie de presse de l'ouverture d'une enquête pour indemnisation des victimes de dommages résultant de faits de la guerre pour les cantons de Boulogne Nord et Sud. Les sinistrés purent alors déposer ou adresser leur déclaration à la mairie. Toutes les pièces comme l'acte de vente, de succession, les baux, les polices d'assurances, les attestations certifiées de témoins devaient être jointes avant le 1<sup>er</sup> août 1918 pour établir la réalité des dommages. Elles ne furent pas toujours simples à réunir.



Rue du Moulin à vapeur, 5 ou 6 juin 1918.

© Archives municipales de Boulogne-sur-Mer

## Le musée communal bombardé en août 1918

Les bombardements ne touchèrent pas que les habitations à Boulogne. Le collège Mariette, certaines écoles primaires, la cour intérieure de l'Hôtel de ville, la bibliothèque, le palais de justice, l'orphelinat des marins furent aussi atteints lors des raids aériens. Le bombardement du musée communal, qui se trouvait à l'époque Grande rue, face à l'hôtel Dervaux, au début du mois d'août 1918, marqua aussi profondément les esprits.

Inauguré en 1825, il possédait des collections variées composées d'ensembles archéologiques, ethnographiques et de sciences naturelles. En septembre 1916, il s'était enrichi par donation testamentaire de 900 œuvres et objets de la collection Lebeau. Les céramiques grecques du musée formaient la deuxième collection de France, après celle du Louvre et se trouvaient exposées dans une salle au sous-sol du musée et les tableaux dans une salle à l'étage.

Malgré la création dès 1917 d'un service spécial de recherche, de protection et d'évacuation des œuvres d'art en danger de la zone des armées, la municipalité de Boulogne attendit la fin du mois de juin 1918 pour demander l'évacuation du musée principal Grande rue, du musée industriel rue d'Artois et de la collection Lebeau provisoirement installée dans les bâtiments de la bibliothèque communale. Le service d'évacuation était alors débordé. Fernand Sabatté, responsable de l'évacuation des œuvres pour la section Nord, se rendit à Boulogne le 23 juillet. Il constata qu'aucune précaution élémentaire n'avait été prise et que tous les jours la municipalité organisait le ravitaillement dans la cour du musée, attirant une foule nombreuse. Une évacuation fut convenue le 2 août, mais une torpille tomba la veille dans la soirée sur le musée communal. En traversant le toit d'une aile du bâtiment, le projectile effondra les trois étages avec les tableaux et objets d'art qu'elle contenait. Dans la salle des céramiques grecques, un grand nombre d'entre elles fut réduit en morceaux.

Dès le lendemain, un coup de fil fut passé en urgence à Fernand Sabatté, qui arriva dans le milieu de la semaine suivante de Paris, avec des camions et du personnel. 1 100 pièces furent choisies avec l'accord de la municipalité et du conservateur, M. Cresson, emballées sans numéro d'inventaire, avec des moyens de fortune et évacuées en deux fois à partir du 8 août. 102 objets de la période napoléonienne partirent à la Malmaison, les médailles à Abbeville et ce qui restait des vases grecs et de la collection Lebeau au château de Martainville, près de Rouen.

Début septembre, Sabatté demanda au conservateur de renvoyer l'inventaire complété des pièces évacuées. Peu après, l'adjoint au maire demanda l'évacuation des autres musées. La ville de Boulogne ne connut plus d'autres attaques. L'armistice fut accueilli quelques mois plus tard avec soulagement et impatience, mais aussi tristesse pour les familles endeuillées.

Boulogne-sur-Mer connut dix-huit raids aériens pendant la guerre, dont la moitié entre mars à août 1918. Avec Dunkerque et Nancy, elle fut une des villes qui souffrit le plus des gothas et des taubes. Si l'on en croit les statistiques du 27 août 1918, 1,2 % du bâti fut touché, dont 0,1 % détruit à la suite des bombardements aériens. Quarante-deux habitations furent totalement détruites, 65 partiellement et 347 légèrement endommagées.

Les attaques aériennes blessèrent 361 personnes et causèrent la mort de 58 civils et de plus de 46 militaires, dont des Britanniques. Leurs noms ne figurent pas tous sur le monument aux morts inauguré en 1922. 50 civils sont bien inscrits sur le monument, mais Albert Rogée, 40 ans, qui résidait au 194 rue du Moulin à vapeur, Casimir Bodier, 50 ans, domicilié au 115 rue du Moulin à vapeur, chef d'équipe au chemin de fer, Alice Valette pour laquelle nous n'avons trouvé aucune information, n'y figurent pas. Parmi les cinq civils originaires d'Ostrovhe décédés à Boulogne, deux sont enregistrés sur les registres de décès de la ville, mais n'apparaissent pas non plus sur le monument aux morts. Il s'agit de César Soret, jeune terrassier de 17 ans et de Charles Fauchois, jeune journalier de 14 ans. Enfin, huit soldats français tués à Boulogne manquent également à l'appel.

Les traces de la guerre perdurèrent un temps à Boulogne. En 1919, une centaine de maisons touchées par les bombardements n'étaient toujours pas réparées. Reloger les habitants et les nourrir étaient prioritaires. Les abris étaient toujours visibles et le génie s'activait pour les faire disparaître à l'explosif, comme à la gare maritime ou pour les condamner, comme en Haute-Ville. La reconstruction du musée n'était pas encore à l'ordre du jour et il faudra des décennies d'un travail minutieux et patient pour que la collection des vases grecs puisse de nouveau être exposée.

Le 11 juin 1920, Pétain vint en personne remettre la croix de guerre à la ville. Cette décoration militaire créée en 1915 pour récompenser les soldats qui s'étaient signalés sur le champ de bataille fut aussi accordée à cette époque à des villes et des villages pour célébrer leur résistance et leur martyre. L'arrêté du JO du 5 novembre 1919, motiva ainsi l'attribution :

« La ville de Boulogne-sur-Mer : base de premier ordre pour les armées alliées et l'un des principaux objectifs de l'ennemi, a subi pendant de longs mois des bombardements aériens violents et meurtriers.

Malgré les pertes éprouvées, a conservé intact son moral et maintenu sans défaillance son activité.

Paris, le 4 novembre 1919,

Georges Clemenceau »

Par ce geste symbolique, la ville de Boulogne-sur-Mer vit ses souffrances reconnues, comme d'autres communes en France.

L'embarquement vers sa patrie d'origine du soldat inconnu britannique, qui transita une nuit au château, le 10 novembre 1920, marqua le début du retrait progressif des Anglais de la région. Les camps sanitaires restèrent en activité jusqu'en 1923.

*Emmanuelle Danchin, docteure en histoire contemporaine, chercheuse associée au SIRICE, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.*